



### Arrêts maladie ou prolongations d'arrêts

Bonjour à toutes et à tous,

Concernant l'envoi des arrêts maladie ou des prolongations d'arrêts. Voici les consignes à suivre :

#### Quand l'envoyer ?

- L'idéal, c'est de l'envoyer le jour même du début de l'arrêt.
- Si ce n'est pas possible, fais-le **au plus tard dans les 48 heures** après le début de l'arrêt.

#### À qui l'envoyer ?

- Adresse l'arrêt directement à **Yvon et à ton manager**, en mettant **Alexandra et Nabil** en copie. Cela permet à l'un d'eux de le traiter rapidement si Yvon est absent.

Si tu as une question, n'hésite pas, Yvon est là pour te répondre avec plaisir.

Merci d'avance pour ton aide.